

FICHE D'INSCRIPTION ANIMATIONS SERVICE DES SPORTS

NOM : PRÉNOM : DATE DE
 NAISSANCE :

RESPONSABLE LÉGAL (Pour les mineurs) :

ADRESSE : TÉLÉPHONE :

..... MAIL :

Votre inscription doit être effectuée avant le 19 Février. L'accueil des participants s'effectue au **STADE Galfard (derrière la Poste)** pour toutes les activités. La capacité d'accueil est limitée en fonction du nombre d'éducateurs disponibles et de la nature de l'activité.

Veillez cocher les activités auxquelles vous souhaitez participer :

DU 22 AU 26 FÉVRIER

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6-9 ANS	ATHLETISME 11H-12H30 <input type="checkbox"/>	COURSE D'ORIENTATION 11H-12H30 <input type="checkbox"/>	ULTIMATE 11H-12H30 <input type="checkbox"/>	VOLLEY 11H-12H30 <input type="checkbox"/>	FOOTBALL 11H-12H30 <input type="checkbox"/>
10-14 ANS	ATHLETISME 14H-15H30 <input type="checkbox"/>	COURSE D'ORIENTATION 14H-15H30 <input type="checkbox"/>	ULTIMATE 14H-15H30 <input type="checkbox"/>	VOLLEY 14H-15H30 <input type="checkbox"/>	FOOTBALL 14H-15H30 <input type="checkbox"/>

DU 1^{er} AU 5 MARS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6-9 ANS	ATHLETISME 11H-12H30 <input type="checkbox"/>	COURSE D'ORIENTATION 11H-12H30 <input type="checkbox"/>	ULTIMATE 11H-12H30 <input type="checkbox"/>	VOLLEY 11H-12H30 <input type="checkbox"/>	FOOTBALL 11H-12H30 <input type="checkbox"/>
10-14 ANS	ATHLETISME 14H-15H30 <input type="checkbox"/>	COURSE D'ORIENTATION 14H-15H30 <input type="checkbox"/>	ULTIMATE 14H-15H30 <input type="checkbox"/>	VOLLEY 14H-15H30 <input type="checkbox"/>	FOOTBALL 14H-15H30 <input type="checkbox"/>

CERTIFICAT MEDICAL OU DECHARGE DE RESPONSABILITE OBLIGATOIRE

J'AUTORISE – N'AUTORISE PAS le responsable à me faire hospitaliser en cas d'accident

Pour les mineurs :

J'AUTORISE – N'AUTORISE PAS la mairie de COGOLIN à transporter mon enfant en minibus municipal dans le cadre des animations sportives organisées par le Service des Sports

J'AUTORISE – N'AUTORISE PAS le responsable à faire hospitaliser mon enfant en cas d'accident

Conditions médicales : En cas de traitement médical, les familles devront transmettre l'ordonnance du médecin traitant et les médicaments correspondants dans leur emballage d'origine marqué au nom du jeune et accompagné de la notice.

DATE :

SIGNATURE :

Mentions d'information

Finalité et base légale du traitement :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune de Cogolin, sise place de La République, 83310 Cogolin, afin d'établir les inscriptions aux animations sportives organisées par le Service des Sports.

La base légale du traitement est d'intérêt légitime, conformément à l'article 6.1 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et Du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

Catégories de données :

- Identification du redevable : nom, prénom, adresse, N° de téléphone, adresse e-mail, Médecin traitant... (à compléter si oublié)

Destinataire des données :

Le service des sports de la Commune de Cogolin

Durées de conservation des données :

Les données peuvent être conservées pour une durée de 2 ans.

Vos droits :

Vous pouvez :

- accéder aux données vous concernant,
- accéder aux informations sur lesquelles le responsable du fichier s'est fondé pour prendre une décision vous concernant,
- obtenir la copie de vos données, (des frais n'excédant pas le coût de la reproduction peuvent être demandés)

Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter *notre DPO* :

- par voie électronique : grgpd@cogolin.fr.
- par courrier postal :
*Le délégué à la protection des données
Mairie de Cogolin
place de La République
83310 Cogolin*

Si nous devons traiter vos données personnelles pour d'autres finalités, nous vous demandons votre consentement à l'avance ou exigeons que nos partenaires obtiennent ledit consentement

REGLEMENT INTERIEUR ANIMATIONS SPORTIVES VACANCES SCOLAIRES

Article 1 :

Les animations sportives se déroulent pendant les vacances scolaires

Article 2 : Modalités de participation

La participation est gratuite

Peuvent participer aux animations, les personnes respectant les critères d'entrée aux dites animations (liés à l'âge des participants).

La participation d'un mineur requiert le consentement du représentant légal.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non-accompagnés aux sorties.

Pour les randonnées, les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive concernée est requis, sinon une décharge de responsabilité sera à remplir par les participants ou leur représentant légal (pour les mineurs).

L'inscription étant gratuite, l'organisateur se réserve le droit de refuser tout pratiquant ayant été inscrit auparavant et n'ayant pas participé aux activités sans en avoir informé les éducateurs.

Article 3 : Inscriptions

Pour participer aux activités, une feuille d'inscription doit être remplie et transmise au Services des Sports de COGOLIN (Cosec M.COULONY).

Les modalités d'inscriptions telles que le nombre minimum et maximum de participants, la date limite d'inscription, la tranche d'âge, les dates et horaires des animations sont mentionnées sur celle-ci.

Elles sont fixées en fonction de la nature et du lieu de l'animation, de l'utilisation ou non d'un moyen de transport et du planning hebdomadaire des agents responsables de ces dernières.

Article 4 : Responsabilité

La responsabilité de la Mairie de COGOLIN n'est engagée que pendant la durée des activités.

Pour les mineurs, les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la porte de la salle où se déroule l'activité et s'assurer de la présence de l'animateur. Ils doivent venir les chercher à la fin de l'activité.

Pour les enfants de moins de 7ans, la présence d'un membre majeur de la famille est obligatoire pendant l'activité.

Article 6 : Modifications

Les organisateurs se réservent le droit de supprimer une activité dans les cas suivants :

Lorsque l'effectif minimum n'est pas atteint

Lorsqu'aucun local n'est disponible pour le déroulement de l'activité ou que la sécurité n'est pas assurée dans le local utilisé

En cas de troubles graves dans le déroulement de l'activité risquant de nuire à la sécurité des participants.

Pour les activités extérieures, lorsque les conditions ne permettent pas d'assurer la sécurité des participants.

Les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires ou de faire toutes modifications qu'elle jugera nécessaire dans les cas non prévus.

Article 7 : Assurance

La collectivité est couverte par une police d'assurance.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas défaillances physique, technique ou due au non-respect de la réglementation de l'activité.

Article 8 : Droit à l'image

Les participants acceptent que des photos ou des vidéos soient prises au cours des activités. La Mairie de COGOLIN s'engage à ne les utiliser qu'à des fins de communication.

Article 9 : Données personnelles

En signant ce présent règlement, j'accepte que mes informations soient exploitées dans le cadre de ma participation aux activités organisées par le Service des Sports et atteste avoir pris connaissance des mentions d'informations précisées au verso de la feuille d'inscription.

Article 10 :

La participation aux activités suppose l'acceptation de ce présent règlement qui sera remis à chaque participant lors de son inscription.

Article 11 :

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification au présent règlement.

NOM :

PRENOM :

DATE :

SIGNATURE : précédée de la mention « lu et approuvé »



DÉCHARGE EN CAS D’ABSENCE DE CERTIFICAT MEDICAL POUR UNE ACTIVITE PRATIQUEE DANS LE CADRE DES ANIMATIONS SPORTIVES ORGANISEES PAR LE SERVICE DES SPORTS DE LA MAIRIE DE COGOLIN.

Suite à mon inscription à une ou plusieurs des animation(s) sportives, entre le Lundi 22/02 et le Vendredi 5/03, et en raison de **l’absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive**, je décharge la Mairie de COGOLIN, les responsables, les éducateurs, les animateurs et les autres participants de toutes réclamations, actions juridiques, frais, dépenses et requêtes dus à des blessures ou dommages occasionnés à ma personne et causés de quelque manière que ce soit, découlant ou en raison du fait que je pratique cette activité, et ce nonobstant le fait que cela ait pu être causé ou occasionné par négligence ou être lié à un manquement à mes responsabilités à titre d’occupation des lieux.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait que je participe aux différentes activités organisées par le Service des Sports de la Maire de COGOLIN durant les vacances scolaires d’Hiver.

Je consens à respecter tous les règlements, toutes les règles et conditions de sécurité de ces activités.

Je certifie que :

1. Je suis en bonne condition physique et que je ne souffre d’aucune blessure, maladie, ou handicap, que je n’ai jamais eu de problème cardiaque ou respiratoire décelé à ce jour.
2. Aucun médecin, infirmier ou entraîneur ne m’a déconseillé la pratique ces ou cette activité(s).
3. Je reconnais la nature des activités auxquelles je m’inscrits, et suis conscient des risques que j’encoure.
4. En outre, le(s) parent(s) ou les tuteur(s) légal (aux) des participants mineurs accepte(nt) de communiquer aux dits participants les avertissements et les conditions mentionnées ci-dessus, ainsi que leurs conséquences, et consent(ent) à la participation des dits mineurs.

J’ai lu le présent document et je comprends qu’en y apposant ma signature, je renonce à des droits importants.

Nom, prénom, adresse :

.....
.....
.....

Date :Signature

Pour un mineur, Nom prénom du responsable légal :

.....
.....

Date :Signature du représentant légal

DU 22 AU 26 FÉVRIER

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6-9 ANS	ATHLETISME 11H-12H30	COURSE D'ORIENTATION 11H-12H30	ULTIMATE 11H-12H30	VOLLEY 11H-12H30	FOOTBALL 11H-12H30
10-14 ANS	ATHLETISME 14H-15H30	COURSE D'ORIENTATION 14H-15H30	ULTIMATE 14H-15H30	VOLLEY 14H-15H30	FOOTBALL 14H-15H30



DU 1^{er} AU 5 MARS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6-9 ANS	ATHLETISME 11H-12H30	COURSE D'ORIENTATION 11H-12H30	ULTIMATE 11H-12H30	VOLLEY 11H-12H30	FOOTBALL 11H-12H30
10-14 ANS	ATHLETISME 14H-15H30	COURSE D'ORIENTATION 14H-15H30	ULTIMATE 14H-15H30	VOLLEY 14H-15H30	FOOTBALL 14H-15H30



L'ensemble des activités se déroulent au stade (derrière La Poste).



SERVICE DES SPORTS – 04.94.54.13.47
sport@cogolin.fr - www.cogolin.fr